



UNIVERSITÉ DE NANTES

Cellule Locale d'Insertion Professionnelle

25, bis boulevard Guy Mollet
BP 72206

44322 Nantes CEDEX 3

Tél. +33 (0)2 51 83 72 21

www.univ-nantes.fr/staps

stephane.bellard@univ-nantes.fr



OFFRE D'EMPLOI OU DE STAGE

Métier	Directeur(trice) de séjour adapté
Nature de l'offre (emploi, stage, job étudiant, bénévolat, service civique, ...)	Volontariat
Type de contrat	CEE (Contrat d'Engagement Educatif)
Période(s) de travail	Juillet ou Août 2020
Description du poste	Rattaché(e) au Responsable du service Accompagnement-Loisirs, vous avez en charge l'élaboration, l'organisation ainsi que la coordination des activités du centre de vacance pour un groupe de 15 à 20 vacanciers adultes en situation de handicap mental semi-autonomes, dépendants et/ou en fauteuil. Vous prenez en charge la préparation, l'organisation des vacances des participants ainsi que la gestion et l'animation de l'équipe d'animation (10 à 15 personnes).
Profil recherché	<ul style="list-style-type: none"> - Vous assurez le recrutement et l'encadrement de vos équipes - Vous rédigez le projet pédagogique du séjour - Vous êtes garant du respect de la législation et de la sécurité affective, physique et morale des vacanciers.
Lieu de travail	10 centres répartis sur toute la France
Expérience souhaitée	<ul style="list-style-type: none"> - Vous devez être majeur(e) et 1 an d'expérience minimum - BAFD (ou équivalence) est recommandé mais non obligatoire - Expérience dans l'animation en milieu adapté - Ou Expérience significative dans le secteur du handicap - Permis B et le diplôme de secourisme souhaitable



UNIVERSITÉ DE NANTES

Cellule Locale d'Insertion Professionnelle

25, bis boulevard Guy Mollet

BP 72206

44322 Nantes CEDEX 3

Tél. +33 (0)2 51 83 72 21

www.univ-nantes.fr/staps

stephane.bellard@univ-nantes.fr

UFR
Staps

Sciences & techniques
des activités physiques
et sportives



Rémunération	Le salaire journalier est de 47.33€ à 68.49€ brut /jour selon la taille de l'équipe.
Autres précisions	<ul style="list-style-type: none">- Vous serez nourri et logé sur le site même du lieu de séjour- Vous serez indemnisé de votre transport sur la base du tarif train 2nde classe.- Vous aurez droit à un jour de repos par semaine- Vous bénéficierez d'un accompagnement formateur avant et pendant le séjour (donc 2 jours obligatoire en IDF du 16 et 17/05/2020)
Contacts pour postuler	<ul style="list-style-type: none">- Mme SAAD Ouafa, Responsable du service Accompagnement-Loisirs, vacances@apajh.asso.fr- Mme Katia BAUDIÈRES, service Accompagnement-Loisirs, k.baudieres@apajh.asso.fr
Date de publication de l'offre	26/02/2020